



2^{ème} Colloque de l'Observatoire National de l'Education et de la Formation

Allocution du Pr. Hicham NEJMI
Secrétaire Général du Ministère de la Santé

FMPR-Rabat, mercredi 20 février 2019

بِسْمِ اللَّهِ الرَّحْمَنِ الرَّحِيمِ، وَالصَّلَاةِ وَالسَّلَامِ عَلَى خَيْرِ الْمُرْسَلِينَ

- Messieurs les Ministres ;
- Monsieur le Président de l'Observatoire National de l'Education et de la Formation ;
- Mesdames et Messieurs les Présidents d'Universités, Doyens et Directeurs des CHUs ;
- Messieurs les Secrétaires Généraux des CHUs,
- Monsieur le Président du Conseil National de l'Ordre des Médecins,
- Monsieur le Secrétaire Général du SNESUP
- Monsieur le Directeur de l'Enseignement supérieur au de l'Éducation nationale, de la Formation professionnelle, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique ;
- Toutes les personnalités ici présentes en vos grades et qualités ;
- Très chers collègues et amis ;
- Honorable assistance, Mesdames et Messieurs,

Tout d'abord, Monsieur le Ministre de la Santé vous transmet ses sincères regrets de ne pas pouvoir participer à cette cérémonie inaugurale, pour des raisons d'agenda ; et c'est en son nom, que je m'associe, avec grande joie, à vous chers collègues et amis ici

présents à l'occasion de ce « **2^{ème} Colloque de l'Observatoire National de l'Education et de la Formation** » ; édition consacrée à la « **Question** » si importante « **de la Formation et de la recherche dans les facultés de médecine et de pharmacie** » du Maroc.

Je félicite d'emblée l'Observatoire National de l'Education et de la Formation pour le choix judicieux de cette thématique d'actualité pour son 2^{ème} colloque ; Choix qui conforte amplement notre dynamique intersectorielle en faveur de la Formation des ressources humaines de la santé en général et du personnel médical et pharmaceutique en particulier.

Je souligne ici que cette dynamique s'inscrit de facto dans celle plus globale prônée par le Gouvernement Marocain en faveur du système éducatif national, sous la conduite éclairée de **Sa Majesté le Roi Que Dieu L'Assiste**, Qui n'a cessé de valoriser le capital humain de la Nation, notamment ses professionnels de santé.

Mesdames & Messieurs ;

Les questions de formation et de recherche dans nos facultés de médecine et de pharmacie ne peuvent pas être abordées sans évoquer la réforme des études médicales, pharmaceutiques et odontologiques ; réforme qui ne date pas d'hier, puisqu'elle remonte au début des années 2000 et a, depuis, bénéficié d'une attention particulière.

Nous retenons tous que, le 1^{er} juillet 2013 à Marrakech, Sa Majesté le Roi Que Dieu l'Assiste a adressé un « Message » aux participants à la 2^{ème} Conférence Nationale sur la Santé. Ce message, bien que fédérateur et global, a attaché une importance particulière à la formation et à la recherche médicale et pharmaceutique. L'extrait suivant est plus que jamais d'actualité :

*« Partant de Notre intime conviction quant au **rôle central de l'élément humain** pour l'aboutissement des chantiers de réforme, Nous vous invitons à entourer la question des ressources humaines dans ce **secteur vital**, de toute l'attention qu'elle mérite. **Il convient***

donc de leur assurer une formation de qualité et, par conséquent, de garantir leur mise à niveau et leur adaptation à l'évolution scientifique et technologique intervenue en matière de traitements, de prévention, de gestion et de gouvernance sanitaire, et ce, conformément aux normes internationales. Il est également nécessaire d'assurer des effectifs suffisants dans toutes les spécialités et tous les métiers de santé pour répondre à la demande croissante en services de santé, et d'encourager la recherche et l'innovation dans les domaines de la médecine, de la pharmacologie et de l'industrie nationale du médicament. ». *Fin de citation de Sa Majesté.*

Mesdames et Messieurs,

L'actuelle stratégie sectorielle : Le « **Plan Santé 2025** » : qui trace la feuille de route à moyen terme pour les différents décideurs, gestionnaires et acteurs de la scène sanitaire nationale, consacre également des actions et des mesures spécifiques aux ressources

humaines médicales et pharmaceutiques, à leur formation continue, à l'amélioration de leurs conditions de travail, à leur motivation et à leur performance. Tout cela s'inscrit dans son 3^{ème} pilier dédié à l'amélioration de la gouvernance sectorielle, dans un souci de répondre immédiatement et efficacement à la volonté Royale de procéder à la correction rapide des dysfonctionnements manageriels du RAMED et à une refonte profonde du système de santé national.

Dans le cadre de ce même pilier, les actions programmées en faveur des ressources humaines de la santé en général, bénéficieront de la convergence des actions et des mesures inscrites dans les axes de la réglementation et du partenariat, ainsi que de celui du système d'information, de la performance et de la qualité. Un plan transversal de Formation Continue accompagnera l'action sectorielle dans le cadre des trois piliers de ce Plan.

Mesdames et Messieurs,

Au Ministère de la Santé, notre coopération avec les ministères de la santé des pays frères et amis d'Afrique englobe également des aspects de Formation médicale initiale et continue ainsi que de la Recherche-Développement.

D'ailleurs, le domaine le plus visible de cette coopération « sud-sud » est actuellement celui du renforcement des capacités des professionnels de santé, notamment par la formation initiale et continue des médecins généralistes et spécialistes, infirmiers toutes filières confondues, techniciens de santé... mais aussi des gestionnaires des établissements de santé : directeurs d'hôpitaux et managers de haut niveau des services de santé.

Annuellement, plusieurs centaines d'étudiants et de professionnels de santé, appartenant à une vingtaine de nationalités africaines, poursuivent leurs études supérieures, de base ou de perfectionnement, dans les différentes branches des sciences de la vie et de la

santé, notamment au niveau des facultés de Médecine, de pharmacie et de médecine dentaire, au niveau des CHUs du Royaume, ainsi qu'au niveau des instituts et écoles relevant du Ministère de la Santé.

Mesdames et Messieurs,

La réforme de études médicales, pharmaceutiques et odontologiques a été motivée par une profonde révision des cursus de formation en Europe dans le cadre du « processus de Bologne » et de l'adoption du « système LMD », des « crédits ECTS » et du « complément de diplôme », ayant pour objectifs d'harmoniser les formations entre les pays européens, de permettre les échanges (Erasmus), les équivalences et les reconnaissances mutuelles.

A l'exception des études médicales, tous les autres cursus dans notre pays ont adopté le système LMD ; En pratique, cela se traduit par la rédaction d'un « cahier national des normes pédagogiques » pour chaque diplôme, adopté par arrêté, et l'élaboration d'un

« descriptif détaillé » de chaque formation validé par une commission nationale.

Nous avons travaillé, de concert avec l'enseignement supérieur, en tant que ministères de tutelle de cette réforme, mais aussi avec les autres parties prenantes notamment le SNESUP, pour plus de coordination concernant les études médicales en réempruntant les sentiers du dialogue.

Heureusement, le processus a repris en 2013 pour aboutir à une réforme de la formation initiale appliquée depuis la rentrée de septembre 2014 ; Actuellement nous en sommes à la 5^{ème} année de formation.

Mais la réforme du 3^{ème} cycle, **internat** et **résidanat**, demeure à ce jour inachevée. Rappelons ici la soumission d'un projet par le réseau des Doyens en mars 2016. Ce dernier devrait être validé dans les meilleurs délais.

Les enjeux actuels sont surtout d'actualiser les formations, de raccourcir les durées, d'aller vers plus de pratique et moins de théorie. L'intérêt aussi, pour le

système de santé, est d'évoluer vers la formation de médecins de famille.

Un autre élément important et non des moindres, puisqu'il concerne directement le Ministère, est notre souci d'harmonisation des formations dispensées par l'école nationale de santé publique ENSP pour garantir la reconnaissance de ses diplômes et la possibilité d'assoir des passerelles d'échange avec le système éducatif national, particulièrement les facultés de médecine et de pharmacie et de médecine dentaire. J'invite les différents partenaires ici présents à creuser davantage cette question. Nous sommes particulièrement prédisposés pour y aller, de commun accord, le plus rapidement possible.

Mesdames et Messieurs,

Je conclus mon intervention en vous réitérant mes vœux les plus sincères pour que les interactions attendues de ce 2^{ème} Colloque l'Observatoire National de l'Education et de la Formation apportent une

contribution positive à la consolidation des objectifs et des principes de la réforme nationale des études médicales et pharmaceutiques.

Je suis confiant que l'esprit de dialogue, d'échange et de responsabilité citoyenne dont vous avez toujours fait preuve lors de vos discussions alimenteront la plateforme d'impulsion à laquelle aspire le système de santé du Royaume, et dont nos malades ont besoin, pour que la population Marocaine puisse jouir de la meilleure qualité de soins et du meilleur état de santé possibles.

Je vous remercie. والسلام عليكم ورحمة الله تعالى وبركاته.